

CONVOCATION

PRÉ-CONCOURS DU POLE ESPOIRS FOOTBALL

Lieu de convocation Ligue BFC – L'Astragale (15 Rue Ernest Champeaux – 21000 Dijon)
Date - Début Samedi 22 Mars 2025 – Rendez-vous à 09h15 au Bâtiment *Performance Santé*
Dislocation - Fin Samedi 22 Mars 2025 à 17h30 au Bâtiment *Performance Santé*

HEBERGEMENT – RESTAURATION

La restauration est prise en charge par la ligue pour les joueurs et l'encadrement.

Précisions :

Les stagiaires qui pratiquent le jeûne ne pourront participer au rassemblement pour des raisons médicales et d'organisation. Les repas pris en commun sont obligatoires et il ne sera pas possible de se restaurer à un autre moment que ceux indiqués dans la grille de stage.

Notre responsabilité est d'offrir des garanties de sécurité à nos meilleurs talents masculins et féminins et il s'avère que de ne pas s'alimenter ou s'hydrater durant un stage intensif va à l'encontre de notre politique dédiée au Projet de Performance Fédéral.

ENCADREMENT

Responsable M. David LINARES (06.85.00.53.20) – dlinares@fff.fr
CTR PPF M. Paul GUERIN (06.42.10.65.19) – pguer@lbfc.fff.fr
Administratif Mme. Dominique DAROSEY (03.73.63.01.66) - ddarosey@lbfc.fff.fr

LISTE DES JOUEURS CONVOQUÉS

Voir Liste (2/2) – Merci de prévenir le service administratif en cas d'absence.

DEPLACEMENTS

A la charge des familles.



DOCUMENTS à FOURNIR pour le **Mercredi 19 Mars**

- Fiche de renseignement du joueur à envoyer par mail à dlinares@fff.fr
- Bulletins scolaires Année 2023/2024 et 2024/2025 à envoyer par mail à lbrocard@lbfc.fff.fr
- Autorisation de collecte de données à envoyer par mail à lbrocard@lbfc.fff.fr

TENUE

Les joueurs devront obligatoirement se munir :

- de leur équipement complet (herbe & synthétique) ainsi que des vêtements adaptés aux conditions météorologiques du moment (coupe-vent, nécessaire de douche, change...)
- Nécessaire de toilette, dont serviette (douche obligatoire)
- Une gourde

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous rappelons que cette convocation est adressée directement aux familles.

Si la personne convoquée est malade ou empêchée, elle ou à défaut son responsable légal doit, avertir, par écrit et dans les plus brefs délais, personnellement ou par l'intermédiaire de son club, Madame Dominique DAROSEY (ddarosey@lbfc.fff.fr), qu'elle est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, **en fournissant obligatoirement tout justificatif attestant de cet état de fait.**

La Ligue décline sa responsabilité en cas de perte ou vol de tout objet de valeur (espèces monnayées, chèques, cartes de paiement, papiers d'identité, bijoux, téléphones, etc ...) pendant toute la durée du rassemblement.

David LINARES,



Directeur du Pôle Espoirs

Copie : @ clubs des joueurs – CTD PPF

@ MM. FONTENIAUD – WANIART – SZMATULA – BOVIN - POINSOT

@ Districts @ Présidents de Commissions Techniques Départementales @ETR

@ **Encadrement :** GUERIN – LINARES – SMAH – TAIANA – GAUNET – GAILLARD - TORRES

